



association Élite Hautes-Alpes

En 2024, rejoignez le Club Élite Hautes-Alpes et devenez l'un de ses meilleurs représentant tant au niveau départemental qu'au niveau national voire international. Les "Convention Élite 2024" et "Convention Ambassadeurs" s'adressent à tous les sportifs du département, licenciés d'un club haut-alpin et pratiquant un sport individuel.

Le Club Élite Hautes-Alpes

En 1991, une poignée d'entreprises haut-alpines se sont regroupées pour créer le Club Élite Hautes-Alpes. Aujourd'hui, plus d'une vingtaine d'entreprises sont membres.

Chaque année, l'ensemble de ces entreprises aide, financièrement et psychologiquement par les "Conventions Élite" et "Ambassadeurs", environ 110 sportifs du département, appelés à devenir des valeurs sûres du sport français.

Les objectifs du Club Élite Hautes-Alpes sont la promotion du département par le sport et le suivi des jeunes sportifs vers une carrière nationale et internationale.

Des événements sont ainsi organisés par le Club (*formations à la communication, tables rondes sur un sujet d'actualité, alliant sport, tourisme et économie, rencontres et week-ends sportifs*).

Les Conventions Élite Hautes-Alpes

Deux différentes conventions peuvent être signées par les sportifs du département. Tout d'abord la "Convention Élite", mise en place en 1998 par le Club afin de répondre aux attentes de tous les sportifs du département. Elle leur permet d'obtenir une bourse pour les aider à pratiquer leur sport dans les meilleures conditions. Le sportif doit en contrepartie communiquer sur le Club et ses entreprises membres. De plus, depuis 2003, les sportifs sont récompensés pour leur implication dans la vie du Club par la mise en place d'une bourse aux points donnant droit à une prime supplémentaire selon un barème prédéfini. Puis, une seconde convention a été ouverte à tous les sportifs membres du Club depuis deux ans au moins. La "Convention Ambassadeurs" constitue le moteur du Club et de ses adhérents. Une dizaine de sportifs parmi les adhérents de la "Convention Élite" sont sélectionnés chaque année en fonction de leurs résultats et de leurs qualités de communicant. Ce groupe est le principal vecteur de promotion d'Élite Hautes-Alpes.

Convention Élite 2024

« Grâce au sport, faisons tous ensemble la promotion des Hautes-Alpes »

La “Convention Élite 2023”

En 1998, le Club Élite Hautes-Alpes a souhaité élargir son action à tous les sportifs du département, afin d'offrir à chacun la possibilité d'obtenir une bourse pour l'aider à pratiquer son sport dans les meilleures conditions. Ainsi, le Club Élite Hautes-Alpes propose la signature de la “**Convention Élite 2024**” à tous les **sportifs du département, licenciés dans un club haut-alpin** (jusqu'à la dernière année senior) et **pratiquant un sport individuel**.

Le partenariat proposé est simple : une **bourse sera offerte à chaque sportif du département ayant obtenu des résultats** (au niveau départemental, régional, national et international lors des compétitions inscrites au calendrier du championnat ou de la coupe de sa fédération) **et qui joindra un document presse sur la compétition où son nom sera mentionné. Si le sportif communique par voie de presse (écrite, audio ou télé) son appartenance au Club Élite Hautes-Alpes par l'intermédiaire de ses résultats, sa prime sera majorée.** En clair, plus le sportif communique, et plus il communique loin (presse régionale, nationale ...), plus sa prime sera élevée.

Il sera ainsi le **vecteur de promotion et de communication du département** grâce à ses compétences sportives. Il devra **communiquer sur son appartenance au Club Élite Hautes-Alpes**, chaque fois qu'il sera **interviewé par un journaliste ou photographié par la presse**.

Comment adhérer à la “Convention Élite 2022”

Tout sportif intéressé devra **remplir le dossier d'inscription** auprès du Club Elite ou dans l'une des entreprises du Club Élite Hautes-Alpes (ou bien retourner le dossier reçu par courrier).

L'appartenance au Club Élite Hautes-Alpes deviendra effective dès réception de l'ensemble des documents :

- “**Convention Élite 2024**” (page 1) avec la “**fiche résultats 2023 / Objectifs sportifs 2024**” (page 4) **dûment complétée et signée,**
- Copie de la licence 2023/2024,**
- Calendrier des compétitions à venir,**
- Press-book (facultatif).**

À la signature de son contrat, le sportif fait automatiquement **partie du Club Élite Hautes-Alpes** et **s'engage à respecter le règlement tel qu'il est défini dans la présente convention.**

La convention est valable à partir de la signature du contrat jusqu'au **31 décembre 2024.**

Le montant des bourses

Le montant des bourses attribuées est variable. Puisqu'il tient compte à la fois **du résultat obtenu et la presse utilisée pour communiquer ce même résultat.**

Un sportif peut donc bénéficier d'une prime pouvant aller **jusqu'à 400 €, 800 €, ou 1600 €** selon la catégorie dans laquelle il concourt.

Les **bourses seront remises à chaque sportif ayant respecté le partenariat, lors d'une réception du Club Élite Hautes-Alpes à laquelle le sportif se doit d'être présent impérativement.**

Dans le cas où le sportif ne peut se rendre à la réception de remise des primes, sa bourse sera remise ultérieurement, et ce, lors d'une prochaine réception.

Convention Ambassadeurs

"Tous ensemble et par le sport, faisons la promotion des Hautes-Alpes"

La "Convention Ambassadeurs"

En 2024, un groupe composé d'une quinzaine de sportifs du département sera **sélectionné par la Commission Sportive**. Véritable vecteur d'image du Club Élite Hautes-Alpes, les sportifs sont **choisis à la fois pour leurs résultats et pour leurs qualités de communicants** parmi l'ensemble des **sportifs ayant signé la "Convention Élite 2024"**.

Une bourse sera offerte aux sportifs. Elle sera scindée en trois parties avec d'une part une **bourse fixe** et d'autre part, une **bourse aux résultats** et une **bourse aux points**, correspondants à la "Convention Élite".

Le sportif devra donc avoir fourni un **effort de communication et de promotion envers le Club Élite**. Il s'efforcera de bien communiquer. Puisque les bases de cette convention n'étant pas uniquement le niveau en compétition mais aussi, la qualité des relations développées avec les médias et l'ensemble du monde sportif.

Les sportifs **Ambassadeurs du Club Elite pour l'année 2024** sont **tenus de participer au moins à 2 évènements organisés par les entreprises** en dehors des réceptions propre au Club Elite.

Comment adhérer à la "Convention Ambassadeurs"

Tout sportif intéressé pour adhérer au Club Élite et à la "Convention Ambassadeurs" viendra remplir le dossier d'inscription "Convention Élite 2024" dans l'une des entreprises du Club Élite Hautes-Alpes ou au secrétariat du Club. L'appartenance au Club Élite Hautes-Alpes deviendra effective dès réception de l'ensemble des documents :

- **Press-book (obligatoire)**,
- **"Convention Élite 2024" (Page 1)** avec les **parties concernant la "Convention Ambassadeurs" dûment complétées et signées (page 3)**
- La **"fiche résultats 2023/ Objectifs sportifs 2024" (page 4)**,
- **Copie de la licence 2023/2024**,
- **Calendrier des compétitions à venir**.

Chaque année, la **Commission Sportive** étudiera les dossiers et press-book des sportifs souhaitant faire partie du groupe Ambassadeurs 2024. Suite à la **décision de la Commission Sportive** et après validation du Conseil d'Administration, un **nouveau contrat** sera alors envoyé aux **sportifs sélectionnés répondant aux critères de la "Convention Ambassadeurs"**. La convention est valable à partir de la signature du contrat jusqu'à la prochaine sélection. **À sa signature, le sportif s'engage à respecter le règlement de la convention**.

Le montant des bourses

Trois différentes bourses seront remises aux sportifs faisant partie du pool ambassadeurs:

Les **primes aux résultats** et la **bourse aux points** (conditions identiques à la "Convention Élite 2024") et une **bourse fixe dont le montant s'élève à 1000 €** pour l'année 2024. Les bourses seront remises à chaque sportif ayant respecté le partenariat, lors d'une réception donnée par le Club Élite Hautes-Alpes à laquelle le sportif se doit d'être présent.



Tableaux des primes aux résultats

Primes aux résultats / Bourses aux points

Tableau des primes aux résultats :

Dans le cadre d'épreuves inscrites au calendrier du championnat ou de la coupe concerné, les résultats accompagnés d'un article de presse sur la compétition où le nom du sportif est mentionné, seront récompensés comme suit :

les montants sont en €uros	Départemental	Régional *1	National *2	Européen *3	International *3
1 ^{ère} place	5	10	30	60	120
2 ^{ème} place		8	20	40	100
3 ^{ème} place		5	15	30	80
4 ^{ème} place			10	20	60
5 ^{ème} place			5	10	40
6 ^{ème} place					20

Plusieurs départements*1, régions*2, pays*3 différents. (par ex.: au moins 5 nations représentées dans le classement final pour être pris en compte comme compétition internationale).

Dans le cadre d'un résultat obtenu en dehors d'un championnat ou d'une coupe, le montant de la bourse concernée sera divisé par deux.

Un minimum de 5 participants dans la catégorie concernée est requis. Dans le cas contraire, seul le résultat au classement général (scratch) sera effectif.

Un **coefficient s'appliquera sur la base du montant de la bourse concernée**. Le sportif nous fait parvenir son résultat accompagné d'un justificatif de sa fédération ou de l'organisateur de l'épreuve (pour le classement) accompagné une copie de l'article, de la bande son ou de la bande vidéo, **mentionnant son appartenance au Club Élite Hautes-Alpes**.

Les coefficients sont les suivants :

Citation "Hautes-Alpes" :

Presse **nationale** coefficient **8**

Citation "Élite Hautes-Alpes" et/ou photo du logo Élite Hautes-Alpes :

Presse **locale** coefficient **3** Presse **régionale** coefficient **5**

Presse **départementale** coefficient **4** Presse **nationale** coefficient **8**

Le montant des primes aux résultats remises annuellement par le Club Élite Hautes-Alpes est **plafonné** à :

- **400 €** pour les catégories "**poussins**", "**benjamins**", "**minimes**"
- **800 €** pour la catégorie "**cadets**"
- **1600 €** pour les "**juniors**" et les "**seniors**"
- Pas de primes attribuées pour les catégories **masters** et **vétérans**

Bourse aux points :

Selon l'**implication du sportif** dans la vie active du club, une prime pourra être remise (une fois par an) en **supplément des primes fixes** et **primes aux résultats**. Le barème s'applique comme suit et sera pris en compte directement par le Club :

10 points : envoi des résultats dans le mois qui suit.

20 points : récapitulatif des rendez-vous, compétitions, stages et résultats.

25 points : identification du Club Élite sur les réseaux sociaux et du #ClubEliteHautesAlpes.

30 points : port du logo Élite Hautes-Alpes (entraînements, compétitions, manifestations,...).

60 points : présence systématique aux rendez-vous et manifestations Élite.

150 points : accueil des sponsors et présentation du sportif.

Nombre de points	50 à 100	101 à 150	151 à 200	+ de 200
Bourse en €uros	30	70	100	140